

DEC202333INSB

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Gilles Bonvento aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°9199 intitulée « Laboratoire de maladies neurodégénératives : mécanismes, thérapies, imagerie (LMN) ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC191237DGDS du 19 décembre 2019 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°9199 intitulée « Laboratoire de maladies neurodégénératives : mécanismes, thérapies, imagerie (LMN) » et nommant M. Emmanuel Brouillet aux fonctions de directeur ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :**Article 1er**

I. Il est mis fin aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche susvisée de M. Emmanuel Brouillet, appelé à d'autres fonctions, au 31 décembre 2020.

II. M. Gilles Bonvento, Directeur de recherche à l'Inserm, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2020

Le président-directeur général
Antoine Petit

CNRS

3, rue Paris Michel-Ange

75794 Paris Cedex 16

T. 01 44 96 40 00

www.cnrs.fr

